

labour de l'intelligence ; cependant s'il n'est point fait, plus tard en théologie, la doctrine du Maître restera en quelque sorte une semence inféconde dans l'intelligence du disciple.

Trois fois la semaine, ont lieu des exercices scolaires dont les élèves, à tour de rôle, font tous les frais. Le philosophe comme le théologien doit prêcher, lire une dissertation et soutenir une thèse latine ou *circulus*. Le fr Routier paraissait avec honneur dans ces joûtes de l'école. On admirait surtout sa prédication, pleine de chaleur et de simplicité.

Après la philosophie vient la théologie. L'objet des études change, la vie reste la même. La *Somme* de S. Thomas est donnée comme manuel à tous les étudiants et expliquée matin soir par les Pères lecteurs. (1)

Vers ce temps, furent publiées les lettres de Léon XIII qui proclamaient une fois de plus l'excellence de la doctrine de St. Thomas et invitaient les écoles catholiques à suivre entre toutes cette lumière très-pure, cet astre incomparable que Dieu a fait lever sur la sainte Eglise. Les lettres du Souverain-Pontife furent accueillies avec allégresse par tout l'Ordre de S. Dominique. " C'est une grande et féconde idée, " écrivait le fr. Routier, que celle qui a déterminé Léon XIII " à remettre en vigueur dans l'Eglise la philosophie et la " théologie scolastiques. La génération actuelle, engouée " qu'elle est des sciences physiques et mécaniques, ne se contente pas de livrer à l'oubli, mais encore méprise les études " philosophiques. C'est une erreur funeste... Quant à la " théologie, S. Thomas en reste le maître incontestable et " l'on aura beau se charger la tête de volumes entiers de cas " de conscience, on ne sera jamais théologien, tant qu'on ignorera les grands principes qui expliquent la convenance et la " rationalité de nos mystères. Mais ces principes, il les faut " aller puiser à leur source. Or, la source, d'après Léon XIII " lui-même, c'est le Docteur Angélique... Je fais mon devoir : " J'étudie S. Thomas selon la volonté de mes supérieurs et la

---

(1) Le titre de *lecteur* dans l'Ordre de S. Dominique correspond à celui de *docteur* dans les universités modernes. Ce titre peut s'obtenir à la fin du cours de théologie. Après de nouveaux examens et treize ans d'enseignement, les *lecteurs*, déjà devenus *bacheliers*, peuvent être promus au grade de *maîtres* en théologie. L'Ordre a conservé les degrés et les titres de l'ancienne Université de Paris, où les premiers degrés donnaient le pouvoir de *lire*, c'est-à-dire d'enseigner et permettaient au *bachelier* qui enseignait, de devenir plus tard *maître* ou *docteur* dans la grande Université.